

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 28/03/23

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

FC ST CYPRIEN : du 28/03/23, informant que le match D1 ST CYPRIEN / AFC se jouera le samedi 22/04/23. Vu les dispositions de l'article 6 des épreuves officielles, avis favorable de la commission.

FC LAURENTIN : du 28/03/23, demandant à jouer les matches du 02/04 ci-après comme suit :

- D1 FC LAURENTIN RC / PERPIGNAN SUD : le jeudi 30/03 (accord du club adverse),
- D3 FC LAURENTIN RC 2 / PERPIGNAN SUD 2 : le samedi 01/04 (accord du club adverse).

AMENDE

AVENIR FOOTBALL CATALAN : **100€** forfait d'équipe sur le match D2 du 26/03/23 CERDAGNE / AFC 2 (2^{ème} forfait).

MATCH A JOUER

► **Retour Commission des Règlements & Contentieux :**

▪ MATCH U13 D2 P/D DU 11/03/23 N°25491720 CABESTANY OC 2 / SALEILLES OC 2 à jouer le mercredi 05/04/23.

Le Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
R. SANCHEZ